ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Corse

Question écrite n° 10632

Texte de la question

M Jose Rossi appelle l'attention de M le Premier ministre sur l'absence de concertation entre le Gouvernement et les parlementaires de la Corse. La mise en place d'un comite interministeriel sur la Corse exige en effet une reflexion commune du Gouvernement et des representants nationaux de la Corse sur la situation politique, economique, sociale et culturelle de l'ile. Il lui demande si, avant la prochaine visite en Corse de M le President de la Republique, il compte rencontrer collectivement les parlementaires de la Corse, pour apporter des solutions consensuelles aux graves difficultes que connait la Corse depuis une quinzaine d'annees.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Premier ministre a recu les six parlementaires de la Corse a deux reprises, le 20 mars 1989 et le 5 decembre 1989, pour evoquer avec eux l'ensemble des questions relatives a la situation politique, economique, sociale et culturelle de l'ile. Il leur a fait part de son souci de concertation avec les elus de l'ile et de l'attention qu'il porterait a toutes les propositions qu'ils voudraient bien lui transmettre.

Données clés

Auteur : M. Rossi Jos•
Circonscription : - Union pour la démocratie française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 10632
Rubrique : Regions
Ministère interrogé : Service du Premier Ministre
Ministère attributaire : Service du Premier Ministre

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 mars 1989, page 1178